

# ED/GS ENGSYS - PROCEDURE DEMATERIALISEE 2 ET 3EME ANNEE A L'UNIVERSITE DE LILLE

**Attention : le comité suivi individuel de thèse (CSI) est obligatoire pour la réinscription en 2ème année ou en 3ème année si le CSI n'a pas été réalisé lors de la 2ème année**

- Informations utiles : <https://edengsys.univ-lille.fr/pendant-le-doctorat/comite-de-suivi-individuel-csi>
- A contacter : le directeur de thèse et/ou le directeur de spécialité.

Une fois le PV du CSI est déposé (par le référent ou le directeur de spécialité) sur ADUM, vous pouvez entamer les démarches notées ci-dessous.

## DOCTORANT

- Mettre à jour votre compte ADUM : <https://www.adum.fr/>
- Modifier l'onglet "Parcours individuel de formation" de la convention individuelle de formation (CIF) en y notant les formations suivies en 1ère année et celles que vous souhaiteriez faire en 2ème (ou 3ème) année.
- Sauvegarder et transmettre la CIF via ADUM au directeur de thèse pour validation. **Aucune signature de la CIF est demandée.**
- Finaliser la procédure.

## DIRECTEUR DE THESE

- Vérifier les informations saisies par le doctorant
- Modifier, si nécessaire, la convention individuelle de formation (CIF) **avant de la valider.**
- Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

## CO-DIRECTEUR DE THESE

Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

## DIRECTEUR D'UNITE DE RECHERCHE

Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

## DIRECTEUR DE SPECIALITE

- Examiner le dossier et si nécessaire, annuler la finalisation et redonner l'accès au doctorant pour modification.
- Donner son avis (favorable ou défavorable) sur la demande de réinscription du doctorant.

## GESTIONNAIRE DE L'ED

- Vérifier l'ensemble des informations du compte ADUM du doctorant. Si nécessaire, annuler la finalisation et redonner l'accès au doctorant pour modification.
- Valider les données vérifiées puis soumettre la demande de réinscription au visa du directeur de l'ED.

## DIRECTEUR DE L'ED

Proposer (ou non) la réinscription du doctorant sur ADUM.

## INSCRIPTION ADMINISTRATIVE A L'ETABLISSEMENT RESPECTIF

Le relais scolarité envoie un message au doctorant pour sa réinscription administrative à l'Université